

Compte rendu SOMMAIRE
de la réunion du conseil municipal
Séance du 5 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le cinq juillet à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le vingt-huit juin, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Maire.

Etaient présents : M. Hazard, M. Goeuriot, M. Stcherbinine, Mme Prot, Mme De Palma-Ancel, Mme Dumont, M. Scotti, Mme Ronga, Mme Pinna, Mme Collignon, M. Cortial, M. Griggio, Mme Brabant, M. Dehand, Mme Berrehli, M. Thomas, M. Cormont, M. Simon Burnotte, Mme Dulcy

Absents et excusés : Mme Gretz, M. Weisse, M. Jacquinot, M. Ducrocq, Mme Jacquinet, Mme Watrin, M. Colautti, Mme Bellune, Mme Ghewy, Mme Quencez, Mme Vignol, M. Vermelin, Mme Crahay, M. Rota

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Mme Gretz à Mme Dumont
- Mme Watrin à M. Stcherbinine
- Mme Ghewy à M. Hazard
- M. Vermelin à M. Cormont
- Mme Crahay à Mme Dulcy

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Cormont, Conseiller Municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et Monsieur Kessel, Directeur Général des Services, comme auxiliaire du secrétaire de séance.

2018-07-05-57 - 8.4 - Signature convention-cadre pluriannuelle programme « Action cœur de ville »

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention qui porte les objectifs suivants :

- Conforter/faire revenir les ménages dans les logements en centre-ville : réhabiliter et requalifier l'habitat privé ancien; faciliter l'accès au logement des ménages modestes ; renforcer l'accompagnement des projets de requalification du bâti ;
- Redonner de la force au tissu commercial et économique : développement, renouvellement et mixité des activités, (management de centre-ville, appui à la transformation numérique des TPE et PME, développement de nouveaux services aux consommateurs, etc.) ; facilitation de la mobilité et du stationnement en centre-ville ; valorisation des atouts touristiques et culturels ;
- Favoriser la mobilité professionnelle pour développer l'emploi dans les entreprises du territoire : créer une offre locative urbaine attractive et adaptée aux besoins des salariés et notamment des jeunes actifs ;
- Améliorer la qualité de vie : mixité des services au public et des commerces ; facilité des déplacements (modes doux, transports innovants, développement de la « ville intelligente ») ; lien social ; inclusion, services publics et au public ; culture et patrimoine, sport, espaces verts, propreté ;
- Soutenir la vie locale : offrir un cadre de vie satisfaisant pour la population, assurer une animation des centres, garantir la sécurité en centre-ville, proposer une offre de services à la population répondant mieux aux demandes mais aussi développer les usages des outils numériques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

VERDUN, le 10 juillet 2018

Le Maire,

Samuel HAZARD

